

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE

SERVICE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

NATIONAL CIVIC SERVICE AGENCY FOR
PARTICIPATION IN DEVELOPMENT

HEAD OFFICE

INTERNAL SERVICE OF ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC PROCUREMENT

COMMUNIQUE N° /C/ASCNPD/DG/SIGAMP du 05 MAI 2025

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/ASCNPD/CIPM/2025

du 02 avril 2025

POUR ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 POUR LE PCA ET LE DG A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT
EN PROCEDURE D'URGENCE

ADDITIF RECTIFICATIF N°009

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), Autorité Contractante, apporte pour des raisons techniques, les modifications suivantes au Dossier d'Appel d'Offres sus-visé :

AU LIEU DE



Pièce №1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	<p>15. Critères d'évaluation</p> <p>15.1 – Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- de l'absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;- du non-respect d'au moins 5 critères essentiels sur 8 ;- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;- du non-respect de 70 % des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;- de l'absence de l'autorisation du fabricant ou l'agrément délivré par le fabricant ;- de l'absence de l'attestation de tropicalisation délivrée par le fabricant ou son distributeur agréé ;- de l'absence d'attestation d'origine délivrée par le fabricant ou son distributeur agréé ;- de l'absence d'un agrément d'entrepôt sous douane pour véhicules neufs ;- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;- de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de durant les trois (03) dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;- de l'absence de la lettre de soumission ;- de l'absence de la charte d'intégrité ;- de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental.
	<p>15.1 Eliminatory criteria:</p> <p><i>The eliminatory criteria include:</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Absence of bid bond at the opening of bids;- Failure to submit, beyond the 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;- Failure to comply with at least 5 essential criteria over 8 ;- Absence of prospectus, catalogue, drawing, or technical sheet produced by the manufacturer (where applicable)- Absence or certificate of origin ;- Failure to comply with 70% technical specifications indicated in the technical specifications of the supplies under this Tender file ;- the absence of the manufacturer's authorization or the approval issued by the manufacturer

	<ul style="list-style-type: none"> - the absence of the tropicalization certificate issued by the manufacturer or its authorized distributor; - the absence of a certificate of origin issued by the manufacturer or its authorized distributor; - the absence of a customs warehouse approval for new vehicles; - Absence of a quantified unit price in the financial offer; - Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years and not belonging to the list of failing companies established annually by MINMAP; - Absence of letter of submission; - Absence of integrity charter; - Absence of commitment statement to comply with environmental and social clauses.
Pièce №3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	<p>E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES</p> <p>1) Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; - de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); - des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ; - du non-respect d'au moins 5 critères essentiels sur 8; - de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ; - du non-respect de 70 % des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ; - de l'absence de l'autorisation du fabricant ou l'agrément délivré par le fabricant ; - de l'absence de l'attestation de tropicalisation délivrée par le fabricant ou son distributeur agréé ; - de l'absence d'attestation d'origine délivrée par le fabricant ou son distributeur agréé ; - de l'absence d'un agrément d'entrepôt sous douane pour véhicules neufs ; - de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; - de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché durant les trois (03) dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ; - de l'absence de la lettre de soumission ; - de l'absence de la charte d'intégrité ; - de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental.



LIRE PLUTOT

Pièce №1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	<p>15. Critères d'évaluation</p> <p>15.1 – Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; - de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); - des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ; - du non-respect d'au moins 5 critères essentiels sur 8; - de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ; - du non-respect de 70 % des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ; - de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; - de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché durant les trois (03) dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ; - de l'absence de la lettre de soumission ; - de l'absence de la charte d'intégrité ; - de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental. <p>15.1 Eliminatory criteria:</p> <p><i>The eliminatory criteria include:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence of bid bond at the opening of bids; - Failure to submit, beyond the 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond); - False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Failure to comply with at least 5 essential criteria over 8 ; - Absence of prospectus, catalogue, drawing, or technical sheet produced by the manufacturer (where applicable) - Absence or certificate of origin ; - Failure to comply with 70% technical specifications indicated in the technical specifications of the supplies under this Tender file ; - Absence of a quantified unit price in the financial offer; - Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years and not belonging to the list of failing companies established annually by MINMAP; - Absence of letter of submission; - Absence of integrity charter; - Absence of commitment statement to comply with environmental and social clauses.
Pièce №3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	<p>E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES</p> <p>1) Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; - de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); - des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ; - du non-respect d'au moins 5 critères essentiels sur 8; - de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ; - du non-respect de 70 % des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ; - de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; - de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché durant les trois (03) dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ; - de l'absence de la lettre de soumission ; - de l'absence de la charte d'intégrité ; - de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental.

Le reste sans changement.

Yaoundé, le **05 MAI 2025**

LE DIRECTEUR GENERAL



Ampliations :

- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour large diffusion)

Le reste sans changement.